

Rencontre du Président de la République avec les représentants du secteur bancaire et financier français

Le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a réuni le 25 août 2009 les représentants du secteur bancaire et financier en présence du Premier Ministre, du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, du Gouverneur de la Banque de France et du médiateur du crédit pour faire le point sur le financement de l'économie et sur les engagements pris par les banques dans le cadre du plan de financement de l'économie. Cette rencontre a été également l'occasion de préparer les prochaines rencontres internationales dont le G20 de Pittsburgh et d'évoquer la question de la rémunération des opérateurs de marché dans les banques. Sur cette problématique, un dispositif s'articulant autour de trois points sera mis en œuvre : un renforcement de la gouvernance, le renforcement de la transparence et la mise en place d'un système de bonus malus.

Cette réunion a donné lieu à des échanges sur la liquidité et le financement de l'économie. Le Président de la République a rappelé les conséquences néfastes de tout resserrement du crédit sur le redémarrage de l'activité économique.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Observatoire du crédit

En juin 2009, les encours de crédit à l'économie distribués par les banques signataires d'une convention avec l'Etat ont progressé de 4 % par rapport à juin 2008 et de 1,4 % par rapport à septembre 2008. Les crédits aux particuliers ont augmenté respectivement de 5,3 % et 2,0 % sur la même période et ceux en faveur des PME de 1,2 % et de 0,7 %.

Les données sont disponibles en téléchargement sur :

http://www.minefe.gouv.fr/themes/secteur_bancaire_financier/banque/observatoire_credit.html

Médiation du crédit aux entreprises

Entre le 16 juillet et le 16 août 2009, le dispositif de la médiation du crédit a reçu 1 129 dossiers contre 1 192 entre le 17 juin et le 15 juillet, portant à 15 174 le nombre de dossiers déposés en médiation depuis le lancement du dispositif.

En données cumulées, le nombre de dossiers acceptés en médiation (12 921) est supérieur à 85 % mais le taux d'éligibilité de la période est en retrait (79 % contre 89 % en juin/juillet) : ceci s'explique par le rodage du dispositif impliquant les tiers de confiance mais aussi par le retour vers les entreprises de dossiers incomplets.

Au total, le dispositif de la médiation a permis de conforter près de 6 633 entreprises de toutes tailles dans leur activité, de débloquer 1,39 milliard d'euros de crédits et de préserver 141 546 emplois en France.

Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.mediateurdudcredit.fr>

Publications

1 - Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agreement/rapport/rapport_2008.htm

2 - GAFI : rapport annuel 2008/2009

Le rapport est disponible sur : <http://www.fatf-gafi.org>

3 - Observatoire des crédits aux ménages : enquête sur les facteurs de fragilité des ménages

Les résultats de l'enquête sur les tendances de crédit aux ménages et les facteurs de fragilité sont disponibles sur <http://www.fbf.fr> page la banque des particuliers - crédit - observatoire des crédits

Nomination

M. Baudouin Prot, administrateur directeur général de BNP Paribas, a été nommé président de la Fédération bancaire française (FBF) pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2009, en remplacement de M. Georges Pauget, directeur général de Crédit Agricole SA.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Recul des encours de crédit aux entreprises sur le trimestre

Le second trimestre 2009 enregistre une baisse des crédits d'investissement consentis aux entreprises, en recul de 1,7% par rapport au 1er trimestre (-51 millions d'€), ce qui peut s'expliquer par l'absence de perspectives de redressement de la conjoncture économique. Sur les douze derniers mois, leurs encours s'établissent toutefois encore en hausse de 3,0% (contre +11,9 % un an auparavant). Les crédits d'exploitation des entreprises s'inscrivent également en recul par rapport au premier trimestre 2009, de l'ordre de -1,5 % (-18 millions d'€), traduisant la mauvaise orientation de la conjoncture économique. Pour mémoire, ces crédits avaient déjà reculé de 7,2% au premier trimestre 2009 (-101 millions d'€). Cette baisse touche toutefois essentiellement les financements en blanc (crédits de trésorerie notamment) tandis que les encours de crédits dits causés, comme les mobilisations de créances commerciales (+4,0% sur le second trimestre) ou l'affacturage (+3,1% sur le trimestre), progressent.

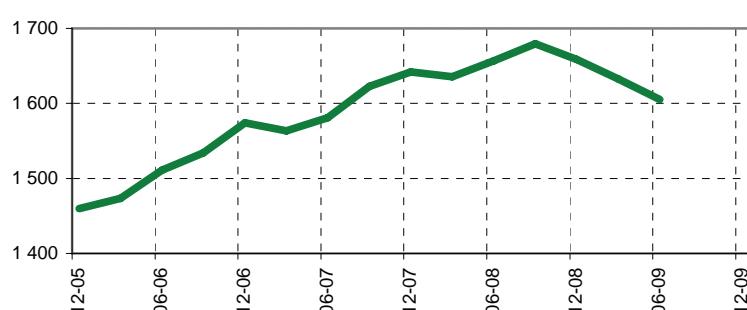
Décélération des encours de crédit à l'habitat des ménages d'une année sur l'autre...

Le financement de l'habitat des ménages demeure relativement atone à fin juin 2009, en liaison avec les difficultés du marché de l'immobilier et notamment le ralentissement des transactions enregistrées. Les encours de crédits progressent de 0,9% sur le second trimestre (+37 millions d'€), en légère amélioration toutefois par rapport au premier trimestre 2009 où ceux-ci n'avaient progressé que de 0,1% (+4 millions d'€). Sur les douze derniers mois, la progression des encours de crédits à l'habitat consentis aux ménages continue de ralentir pour s'établir à +5,6% à fin juin 2009 (contre + 9,6 % un an auparavant).

... et nette diminution des encours de crédit à la consommation au cours du trimestre

Le financement de la consommation des particuliers s'inscrit en net recul au deuxième trimestre 2009 (-1,7% après -1,6% au premier trimestre 2009) après avoir été en hausse jusqu'au troisième trimestre 2008 et avant d'enregistrer trois trimestres de baisse consécutive depuis le quatrième trimestre 2008. La baisse s'élève à -3,1% en glissement annuel à fin juin 2009.

Encours de crédit à la consommation (millions d'€)



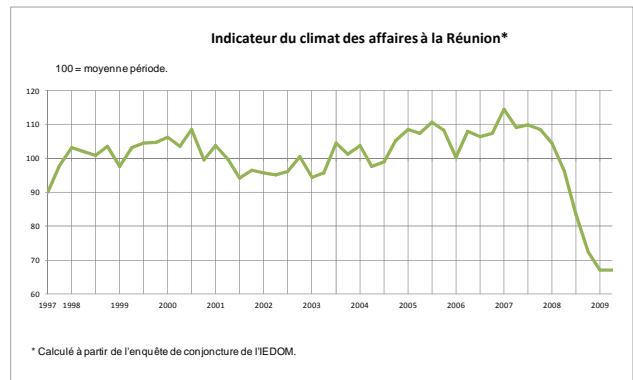
Médiation du crédit aux entreprises

Au 28 août 2009, 193 dossiers ont fait l'objet d'une saisine du médiateur. Parmi eux 124 ont été déclarés éligibles, 61 n'ont pas été retenus et 8 sont en attente de qualification. Sur les 124 dossiers éligibles, 61 ont trouvé une issue favorable, 43 sont en cours de traitement et 20 dossiers ont été refusés. Pour mémoire, à la Réunion comme dans les autres DOM, le Directeur de l'Iedom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur la boîte à la lettre électronique : <http://www.mediateurdudcredit.fr>.

L'indicateur de climat des affaires se stabilise à son plus bas niveau historique

Au cours du deuxième trimestre 2009, le solde d'opinion des chefs d'entreprises participant à l'enquête de conjoncture de l'IEDOM se situe très nettement en dessous de sa moyenne de longue période et révèle une nouvelle dégradation de leur perception de l'activité économique. L'allongement des délais de paiement conjugué à la détérioration des charges d'exploitation se traduit par l'érosion de la trésorerie des entreprises. Dans ce contexte, la réduction des effectifs s'est poursuivie et les intentions d'investir se sont à nouveau contractées.

L'indicateur du climat des affaires (ICA) présenté sur le graphique ci-contre, qui synthétise l'ensemble des composantes passées et futures de l'enquête de conjoncture, se stabilise à son plus bas niveau historique, après avoir chuté depuis fin 2007. En revanche, les anticipations positives des chefs d'entreprises en ce qui concerne les effectifs et les charges pourraient laisser penser que les ajustements structurels au sein des entreprises ont, pour la plupart, été déjà opérés.



BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (INSEE)	Indice général des prix à la consommation – juillet 2009 Métropole et DOM – juillet 2009	122,2	+ 0,4 %	- 0,1 % - 0,7 %
RMI (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – juillet 2009 Cumul des prestations versées (millions d'€)	71 530 229,3	+ 0,5 %	- 2,1 % + 0,6 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations – juin 2009 (en cumul - millions d'€) Exportations – juin 2009 (en cumul - millions d'€) Taux de couverture	2 073 122 5,9 %	- - -	- 5,4 % - 0,7 % + 0,3 pt
Chômage DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : juillet 2009	95 410	+ 3,6 %	+ 20,9 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic Maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) juin 2009 cumul 2009	355 928 1 969 955	+ 35,4 % -	- 10,3 % - 11,5 %
Trafic Aéroportuaire	Nombre de passagers enregistrés à l'aéroport Roland Garros - juillet 2009 Cumul 2009	205 815 1 011 880	+ 61,8 % -	+ 14,8 % + 3,1 %
Construction (CERBTP)	Effectifs salariés du BTP à fin juillet 2009	19 709	- 1,5 %	- 20,0 %

Versement du RSTA...

Le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA), mesure spécifique aux 4 départements d'outre-mer, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sera versé par la CGSS. 90 000 Réunionnais devraient bénéficier de cette allocation et ont reçu à cet effet, un formulaire à lui retourner. Selon la CGSS, les deux tiers des dossiers déposés à ce jour présentent des anomalies et sont donc rejettés. Les premiers versements du RSTA ont toutefois eu lieu les 23 juillet, 11 août et 25 août mais ne concernent que peu de personnes. Un quatrième versement est prévu pour le 10 septembre. Le dispositif étant trimestriel, des dates limites pour adresser les demandes de RSTA sont établies de telle sorte :

Période de trois mois	Date limite pour adresser les demandes
Mars, avril et mai 2009	31 août 2009 (reportée au 15 septembre 2009)
Juin, juillet et août 2009	30 novembre 2009
Septembre, octobre et novembre 2009	28 février 2010
Décembre 2009, janvier et février 2010	31 mai 2010

... ainsi que du complément de 50 à 60 €

Le versement du RSTA devrait être complété par un bonus exceptionnel (de 50 à 60 euros) pour les salariés percevant moins de 2,16 Smic ; un arrêté d'extension de l'accord signé entre le COSPAR et le MEDEF élargissant son périmètre à la plupart des entreprises réunionnaises à l'exception de certains secteurs d'activités (structures relevant du régime agricole, certaines professions libérales, les associations œuvrant dans le médico-social,...). La CGPME, qui n'est pas signataire de l'accord et estime que le MEDEF n'avait pas de mandat pour le faire, s'oppose à un versement de ce bonus par ses adhérents sans contreparties financière en leur faveur.

6^{ème} Congrès du WIOMSA

Le 6^{ème} Congrès scientifique international de la Western Indian Ocean Marine Science Association (WIOMSA), qui a lieu tous les deux ans dans l'un des pays de l'Océan Indien occidental, s'est tenu à la Réunion du 24 au 29 août 2009. Organisé par l'Université de La Réunion, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Français pour la Recherche et l'Exploitation de la Mer (IFREMER), a réuni 334 délégués internationaux, représentant 26 nationalités qui ont débattu sur le thème général suivant : «le défi du Millénaire : comment les sciences marines et les gestionnaires parviendront à la gestion durable des ressources marines et au développement des communautés humaines».

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

		taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème		1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal		1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt		0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LLD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR (août 2009)

Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,7649%	0,6831%	0,3537%	0,3458%	0,5090%	0,8610%	1,1160%	1,3350%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

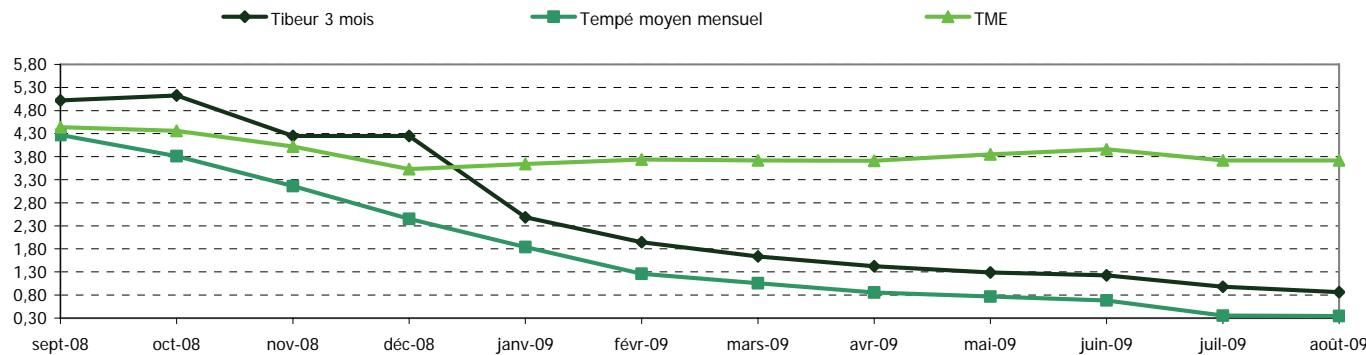
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
3,85%	3,96%	3,72%	3,60%	4,05%	4,16%	3,92%	3,80%

Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	7,01%		
Prêts à taux variable	7,03%		
Prêts relais	7,03%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,59%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	20,63%	Découverts en compte (1)	13,45%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	9,43%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

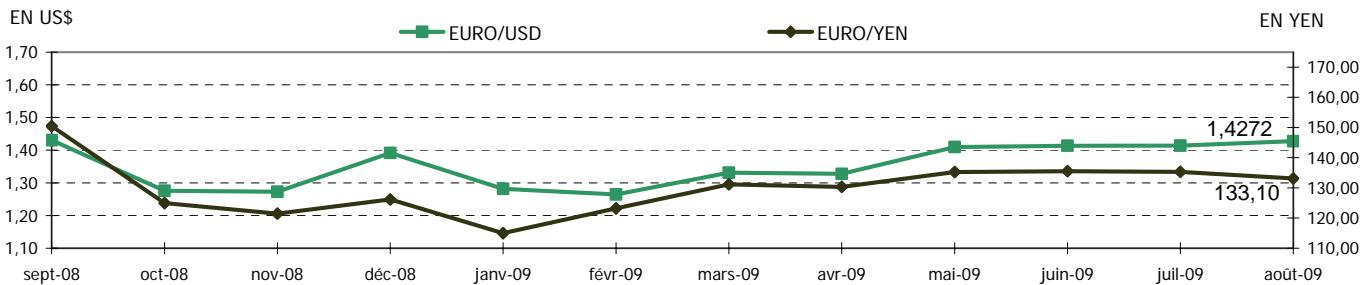
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4272	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,1136	EURO/SDR (Surinam)	3,91557
EURO/JPY (Japon)	133,1000	EURO/BWP (Botswana)	9,71038	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,55332
EURO/CAD (Canada)	1,5793	EURO/SCR (Seychelles)	18,6139	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,4088
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88135	EURO/MUR (Maurice)	45,1380	EURO/BBD (La Barbade)	2,85288
EURO/SGD (Singapour)	2,0602	EURO/BRL (Brésil)	2,7089	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,02330
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,0620	EURO/VEF (Vénézuela)	3,06299	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2760,19	EURO/XCD (Dominique)	3,85138	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : F. DALLIER

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, Rue de la Compagnie 97400 St-Denis

Achevé d'imprimer le 4 septembre 2009 - Dépôt légal : septembre 2009 - ISSN 1240 - 3857